

Urban Land Institute France signe la Charte de la Parité dans l'immobilier

Paris, le 22 juillet 2025 – Urban Land Institute France, représenté par sa Directrice Exécutive Mélanie Charpentier, vient de signer la Charte d'engagement en faveur de la parité et de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes dans les entreprises du secteur de l'immobilier. Cette Charte évolue et fixe pour les quatre prochaines années des objectifs complémentaires qui visent à renforcer notamment le recrutement et la promotion des talents féminins, la visibilité des femmes, la formation et le mentorat, la promotion des métiers auprès des futurs talents.

Mélanie Charpentier déclare : « Je suis très heureuse de signer cette version enrichie de la Charte de la Parité dans l'immobilier. Les valeurs qu'elle représente font partie de l'ADN de ULI depuis longtemps, que ce soit aux Etats-Unis, en Europe et en France où nous avons à cœur de nous engager en faveur de la parité au sein de notre communauté. Le chemin est encore long et nous devons rester attentifs à tous les aspects de la parité. En renforçant ses objectifs, l'Observatoire va disposer de nouveaux indicateurs pour suivre son évolution dans notre industrie. Parmi les thématiques renforcées dans la nouvelle Charte, la promotion des métiers auprès des futurs talents est l'une des trois priorités de ULI notamment avec notre programme UrbanPlan et notre programme de mentorat. »



De gauche à droite : Mélanie Charpentier, Directrice Exécutive ULI France et Christel Zordan, Présidente de l'Observatoire de la Charte de la Parité dans l'Immobilier

Fondé en mars 2022 par cinq membres du Cercle des Femmes de l'Immobilier, l'Observatoire de la Charte de la Parité dans l'Immobilier est une association Loi 1901 (à but non lucratif), qui accompagne le déploiement de la Charte au sein du secteur de l'immobilier au sens large, et en mesure les résultats. Elle mène ses activités grâce à l'implication bénévole d'hommes et de femmes convaincus que l'égalité professionnelle est facteur de performance pour les organisations et de mieux-être pour tous, avec le soutien d'entreprises partenaires et sponsors essentiels à son action.

Pour en savoir plus : [Observatoire de la Charte de la Parité dans l'Immobilier](#)

À propos de l'Urban Land Institute

Urban Land Institute (ULI) est une organisation à but non lucratif pour la formation et la recherche, entièrement financée par ses membres. Sa mission est de façonner l'avenir de l'environnement bâti afin de transformer les communautés dans le monde entier. Fondé en 1936, l'institut compte plus de 48 000 membres dans le monde entier, représentant tous les aspects de l'aménagement du territoire et des disciplines liées au développement.

En Europe, l'ULI compte plus de 5 500 membres répartis dans 15 réseaux nationaux.

Pour plus d'informations sur l'ULI, veuillez consulter le site <https://europe.ulicenter.org>.

Contact presse ULI France :

Valérie Jardat - Agence Côté Jardat - Tel : 06 12 05 18 35 - valerie.jardat@cote-jardat.fr